

Réunion de la Commission exécutive

avec les représentants

des Comités Nationaux Olympiques

à Athènes le 17 juin 1961, à 9 h. 30 (Salle du Sénat)

Liste de présence: annexe N° 1.
Ordre du jour: annexe N° 2.

M. Brundage souhaite la bienvenue aux délégués des Comités Nationaux Olympiques et déclare d'emblée qu'il existe un malentendu au sujet du programme des Jeux de Tokyo. Aucune décision n'a été prise et le Comité International Olympique n'a pas l'intention de réduire l'importance des Jeux à condition que tous les sports soient convenablement contrôlés. Notre but est de rendre les Jeux plus glorieux et ceci avec l'appui des Comités Nationaux Olympiques.

BUT DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le *Président du Comité Olympique Tchécoslovaque* approuve l'opinion émise par le Comité International Olympique dans la lettre-circulaire de *M. Brundage* N° 179, concernant les buts du mouvement olympique.

M. Victor Boin déclare que nous nous trouvons à un tournant de l'histoire. De grands problèmes nous attendent. Il faut sortir de l'utopie. L'œuvre du Baron de Coubertin doit poursuivre son chemin et nous devons trouver des remèdes nouveaux, selon des formules modernes, humaines et honorables.

M. Reczek (Pologne) pense que l'on devrait incorporer au Comité International Olympique les présidents de toutes les organisations olympiques.

M. E. Fried (Autriche) estime que nous pouvons être fiers du travail accompli, mais nous devons tenir compte de l'étendue et du développement du mouvement olympique, et ne pas perdre de vue que les problèmes olympiques devraient être discutés par le Comité International Olympique et les Comités Nationaux Olympiques.

M. Zezeli Andra (Yougoslavie) suggère que le Comité International Olympique convoque tous les deux ou trois ans un Congrès spécial du mouvement olympique dans le but d'y discuter de tous les problèmes vitaux et des questions des Jeux.

JEUX RÉGIONAUX

M. Fried (Autriche) saisit cette occasion pour adresser des remerciements aux comités organisateurs des Jeux de Rome et de Squaw Valley. Sur la proposition de *M. Brundage*, un vote de remerciements et de félicitations est adressé à ces deux comités.

M. Sondhi (Inde) parlant en tant que Vice-Président de la Fédération des Jeux asiatiques, estime que le but primordial des Jeux Régionaux est d'entretenir l'amitié et le bien-être physique des participants. Le coût des Jeux Régionaux devient

impossible à supporter, on devrait en réduire l'importance et concentrer les efforts sur l'éducation physique de la jeunesse. Il propose d'inclure au programme des Jeux Régionaux seulement les sports fondamentaux dont l'organisation ne demande pas de grands investissements financiers. Il faudrait prévoir la suppression des sports d'équipes, à l'exception d'un ou deux.

M. Brundage partage les craintes de *M. Sondhi* et estime qu'il y a trop de Jeux Régionaux. Certains pays participent jusqu'à trois Jeux pendant une Olympiade, sans compter les Jeux Olympiques.

M. N. Glowinski (Israël) reconnaît que le Comité International Olympique accorde son patronage à certains Jeux Régionaux. Il regrette qu'à l'un de ces Jeux l'Etat d'Israël ait été déshonoré par la discrimination raciale faite à l'égard de son pays. Il demande au Comité International Olympique que son patronage ne soit accordé qu'aux Jeux Régionaux au sein desquels il n'existe aucune discrimination quelconque. Il approuve *M. Sondhi* dans ses idées.

M. Brundage déclare que le Comité International Olympique n'accorde son patronage qu'aux Jeux Régionaux qui respectent les Règles olympiques. Le Comité International Olympique ne saurait encourir aucune responsabilité en ce qui concerne ces Jeux.

Preennent encore la parole au sujet des Jeux Régionaux: *MM. Pelsjak* (U. R. S. S.), *Yekutieli* (Israël) et *Macdonald* (Jamaïque). Ce dernier, Président des Jeux de l'Amérique Centrale et des Caraïbes en 1962, demande que le Comité International Olympique nomme une commission technique chargée d'aider les organisateurs longtemps avant les Jeux. L'extension prise par les Jeux Régionaux le demande. *M. Brundage* proposera une révision de l'art. 37 des Règles, ainsi qu'il en a déjà été discuté hier avec les Fédérations Internationales.

PROPOSITIONS U. R. S. S. SUR LA RÉORGANISATION DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE
(Voir texte adressé à toutes les organisations olympiques avant la Session.)

M. Romanov (U. R. S. S.) présente la proposition de son comité.

M. Brundage répond que le Comité International Olympique doit être indépendant et qu'il doit respecter la Charte instituée par le Baron de Coubertin. Les rapports entre Comité International Olympique et Comités Nationaux Olympiques ont toujours été cordiaux et fructueux. On admire le succès grandissant des Jeux et d'un autre côté on en demande la réorganisation. C'est sur l'initiative du Comité International Olympique que de nombreuses

Fédérations Internationales furent créées. En 1894, il n'en existait que deux, et une de sports d'hiver. Les personnalités prévues comme membres *ex-officio* ne sont pas indépendantes et ne peuvent exprimer un libre jugement.

M. Victor Boin (Belgique) exprime les vues du Comité Olympique Belge au sujet de l'amateurisme aux Jeux Olympiques. (Annexe N° 3.)

M. E. Fried (Autriche) soulève le cas d'un athlète hongrois qui désirent participer aux Jeux de Rome avec l'Autriche, cet athlète ayant bien entendu été naturalisé. Ce cas fait l'objet d'un protêt que le Comité International Olympique discutera la semaine prochaine.

M. Brundage déclare que les inscriptions des athlètes sont sujettes aux règles du Comité International Olympique et des Fédérations Internationales.

M. Aguirre (Mexique) dépose les propositions suivantes au nom de son comité. (Annexe N° 4.)

Séance levée à 13 heures, reprise à 15 heures.

M. Aurel Duma (Roumanie) et *Jeliazko Kolev* (Bulgarie) approuvent les propositions de l'U.R.S.S. sur la réorganisation du Comité International Olympique.

L'Amiral Lappas (Grèce) donne quelques renseignements sur la création de l'Académie Olympique fondée à Olympie par le Comité Olympique Grec et qui ouvrira ses portes la semaine prochaine pour la première fois.

M. Jean Dame (France) résume l'opinion du Comité Olympique Français au sujet des propositions russes (voir annexe N° 5).

D^r Schöbel (Allemagne de l'Est) fait un plaidoyer en faveur de l'augmentation du programme des Jeux et estime qu'au grand festival de la jeunesse que sont les Jeux Olympiques tous les sports devraient être admis.

M. von Frenckell (Finlande) espère que le Comité International Olympique conservera les anciens principes tels qu'ils sont établis dans les Règles olympiques. En acceptant les propositions de l'U.R.S.S., le Comité International Olympique vouerait le mouvement olympique à sa destruction. Au sujet du programme des Jeux, il faut éviter les abus, ce qui ne veut pas dire nécessairement une réduction, mais un meilleur contrôle des sports. Il propose de ne pas rejeter entièrement les propositions russes, mais en retenir ce qui pourrait être constructif pour l'olympisme.

M. K. S. Duncan (Grande-Bretagne) fait la déclaration selon annexe N° 6.

M. Farouk Saraj (Afghanistan) demande au Comité International Olympique qu'il prête plus d'attention aux pays qui n'ont pas de membre au Comité International Olympique.

M. Hegyi Gyula (Hongrie) et *M. F. Kroutil* (Tchécoslovaquie) approuvent tous deux le projet de réorganisation du Comité International Olympique qui a été présenté par l'U.R.S.S. *M. Kroutil* parle encore en faveur du maintien des hymnes et des drapeaux nationaux aux cérémonies protocolaires.

La *délégation d'Innsbruck* (Jeux 1964) est introduite. Aucune question ne lui étant posée, elle se retire.

DEVOIRS DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

M. Brundage déclare qu'en vue de promouvoir les principes olympiques, le premier devoir des Comités Nationaux Olympiques est le développement du sport et de l'éducation physique dans chaque pays. Ensuite vient le respect des règles de l'amateurisme, et l'encouragement aux arts dans le cadre des Jeux.

LES VAINQUEURS OLYMPIQUES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LIMITÉS A UNE SEULE PARTICIPATION AUX JEUX?

M. Brundage déclare qu'il n'est pas l'auteur de cette idée, mais qu'elle est parvenue au Comité International Olympique de plusieurs côtés à la fois. Il s'agirait d'éviter qu'un athlète vainqueur aux Jeux ne monnaie sa forme athlétique d'une façon ou d'une autre. *M. Brundage* dit que le Comité International Olympique est généralement opposé à cette idée, et il propose de ne pas en discuter, ce qui est admis.

JEUX 1964 - TOKYO

Les dates proposées sont du 11 au 25 octobre. Quant au programme, aucune décision n'a été prise, malgré les rumeurs sans fondement répandues dans le public et la presse.

JEUX 1964 - INNSBRUCK

Les dates prévues sont du 29 janvier au 9 février. Le programme prévu étant celui de Squaw Valley avec adjonction du Bobsleigh et de la Luge de Course. Le Comité International Olympique décidera la semaine prochaine.

FUTURES RÉUNIONS

Sur la demande de *M. Brundage*, les Comités Nationaux Olympiques se déclarent satisfaits si des réunions se tiennent tous les deux ans, la prochaine étant prévue pour 1963 en Europe.

Séance levée à 16 h. 30.

Le Président:

Avery Brundage

Le Chancelier:

Otto Mayer.

Annexe N° 1

Liste de présence — List of presence

Commission Executive du Comité International Olympique:

Executive Board of the International Olympic Committee:

MM. Avery Brundage, Président
Armand Massard, Vice-Président
Bo Ekelund, membre
D^r Karl Ritter von Halt, membre
D^r Ryotaro Azuma, membre
D^r Ferreira Santos, membre
S. E. Mohammed Taher

Absents: Marquis d'Exeter, Vice-Président
D^r Sir Arthur Porritt, membre.

<i>Nations</i>	<i>Délégués - Delegates</i>
Afghanistan:	S. A. I. Prince Farouk Saraj
Allemagne (Ouest):	M. Walter Wulfig Prof. Max Danz
Allemagne (Est):	D ^r H. Schobel M. Manfred Ewald
Antilles:	M. Herbert Macdonald
Arabe Unie:	M. Soliman Nabi M. A. D. Touny M. Ahmed Elwiatidi
Argentine:	M. Mario L. Negri M. José Oriani
Australie:	M. Hugh Weir
Autriche:	M. Edgar Fried
Belgique:	M. Victor Boin M. José Crahay
Bulgarie:	M. Kolev Jeliasko
Chili:	M. Munoz S.
Corée:	M. Walter Jhung
Espagne:	M. José A. Elola-Olaso M. J. A. Samaranch M. Jaime de San Roman M. K. L. Wilson
U.S.A. Etats-Unis:	M. Douglas F. Roby M. Ydnekathew Tessema
Ethiopie:	M. W. Resko
Finlande:	M. Erik von Frenckell
France:	M. Jean Dame M. Pierre Morel M. Pierre Ferri
Grande-Bretagne:	M. K. S. Duncan
Grèce:	S. A. R. le Prince Constantin, Duc de Sparte
Hollande:	Johnkeer van Karnbeek
Hongrie:	M. Hegyi Gyula M. Jozsef Molnar
Inde:	M. Pankaj Gupta M. G. D. Sondhi
Iran:	M. A. Rouholiman
Israël:	M. Glovinska M. Y. Yekutieli
Italie:	M. Giulio Onesti M. Bruno Zauli M. Marcello Garroni
Japon:	Prince Tsuneyoshi Takeda M. Kazushige Hirasawa
Kenya:	M. R. S. Alexander
Liban:	M. Nassif Maidalani
Maroc:	M. Mohammed Benjelloun
Mexique:	M. E. C. Aguirre Gén. J. de J. Clark
Monaco:	S.A.S. Prince Pierre de Monaco
Norvège:	M. Arthur Ruud M. J. Schonheyder M. Ditlev Simonsen
Ouganda:	M. T. M. Harris
Pakistan:	M. Sahib Dad Khan M. Mohamad Aslam
Pérou:	M. Eduardo Dibos
Philippines:	M. Jorge B. Vargas
Pologne:	M. W. Reczek M. J. Piewciewicz
Portugal:	M. Manuel N. Correç
Roumanie:	M. Duma Aurel M. Andrei Siperco
Soudan:	M. H. M. Kemal Col. Osman Hussein
Suède:	M. Gustav Dyrrsen M. Sigge Bergman

Suisse:	M. Henninger M. Jean Weymann
Tchécoslovaquie:	M. Kroutil
Taiwan:	M. Gunsun Hoh
Tunisie:	M. Zouiten Chedly
Turquie:	M. Burhan Felek
U. R. S. S.:	M. Nicolaï Romanov M. Michael Pelsjak
Yougoslavie:	M. Polic Branko M. Zezelj Andra

Liste de présence des représentants des Jeux régionaux
List of presence of the Representatives of the Regional Games

- Juegos Deportivos Centro-Americanos y del Caribe:*
Général J. J. Clark, Mexico
- Juegos Deportivos Pan-Americanos:*
M. Douglas F. Roby, membre du Comité International Olympique
Général J. J. Clark F., membre du Comité International Olympique
Enrique C. Aguirre, Luis Moya 25, Mexico D.F.
M. José Oriani, Viny Loreto 2477, Buenos-Aires
- Asian Games:*
M. G. D. Sondhi, membre du Comité International Olympique
M. Walter Jhung, Séoul, Corée
S. A. I. Farouk Saraj, Kabul, Afghanistan
M. A. Rouholiman, Kakhe Varzesh, Teheran
- Mediterranean Games:*
M. Benjelloun, 2, rue des Clos Bleus, Casablanca, Maroc.

Annexe N° 2

Ordre du jour:

- Souhails de bienvenue de M. Avery Brundage, président.
- Buts du Mouvement Olympique (circulaire N° 179).
- Résumé des Jeux de la XVII^e Olympiade et des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver. Possibilités d'amélioration.
- Discussion générale sur les Jeux Régionaux.
- Problèmes des Comités Nationaux Olympiques (circulaire N° 170).
- Devoir des Comités Nationaux Olympiques en vue de promouvoir les principes olympiques.
- Les vainqueurs olympiques devraient-ils être limités à une seule participation aux Jeux?
- Pénalités pour non-observance des Règles olympiques.
- Discussion générale sur les Jeux de la XVIII^e Olympiade et sur les IX^{es} Jeux Olympiques d'Hiver.

Annexe N° 3

COMITÉ OLYMPIQUE BELGE

- a) La prévention d'un excès de nationalisme paraît une mesure défendable, mais elle ne devrait pas

aller jusqu'à restreindre l'utilisation des drapeaux nationaux et des hymnes.

- b) L'amélioration de l'arbitrage et des jugements devrait préoccuper au plus haut point les Fédérations Internationales.
- c) La limitation des inscriptions aux concurrents d'une valeur suffisante paraît une excellente mesure. Mais elle sera sans doute difficile à réaliser dans tous les sports.
- d) Les règles de l'amateurisme sont suffisamment sévères. Il n'y a pas lieu de les renforcer. Mais il convient de veiller à ce qu'elles soient appliquées dans toute leur acception.
- e) Il serait évidemment souhaitable que les Jeux Olympiques cessent d'être un tremplin en vue d'une carrière professionnelle. Mais les réalisations en cette matière paraissent très difficiles.
- f) Les sports les plus difficiles à administrer en ce qui concerne l'amateurisme sont ceux qui font des recettes importantes et qui n'ont pas fixé d'une manière précise la limite entre le professionnalisme et l'amateurisme.

Annexe N° 4

PROPOSITION DU COMITÉ OLYMPIQUE MEXICAIN PAR SON DÉLÉGUÉ M. ENRIQUE C. AGUIRRE

Monsieur le Président,

1. Selon les Règles Olympiques, le Comité International Olympique laisse le soin aux comités nationaux olympiques de chaque pays d'encourager et d'organiser le mouvement olympique.
2. Lorsque vous vous exprimez en public, Monsieur le Président, vous avez souvent parlé des relations qui doivent unir ces comités. La nuit dernière, à la Séance d'ouverture de la Session, vous avez mentionné que sur les formules d'engagement trois signatures étaient requises: 1. celle de l'athlète; 2. celle de la fédération nationale et enfin celle du Comité National Olympique.
3. Dans les relations entre les fédérations et les comités nationaux olympiques, il y a une lacune qu'il faut combler. Selon les Règles Olympiques, les comités nationaux olympiques sont composés de représentants des fédérations nationales qui sont reconnus par les Fédérations Internationales.
4. Mais pour accorder cet engagement, les Fédérations Internationales ne sont pas obligées de consulter les Comités Nationaux Olympiques, qui connaissent mieux le sport chez eux que n'importe quel autre organisme étranger. Voilà la lacune que nous devons combler. Nous présentons donc la résolution suivante, pour être examinée par la présente réunion des comités nationaux olympiques:

Résolution

L'ensemble des comités nationaux olympiques ici présents presse énergiquement le Comité International Olympique d'établir un accord bilatéral entre les Fédérations Internationales Sportives et les Comités Nationaux Olympiques, selon lequel chaque comité national olympique ne reconnaîtra

pas une fédération nationale qui n'aurait pas obtenu son affiliation à la fédération internationale correspondante, et d'autre part que la Fédération Internationale Sportive ne devrait reconnaître que les fédérations nationales recommandées par les comités nationaux olympiques.

Athènes, 17 juin 1961.

Annexe N° 5

COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS

Monsieur le Président,

J'ai écouté ce matin tous les exposés de certains de mes collègues des comités nationaux sur la proposition de l'U.R.S.S.

Nous pourrions discuter pendant des heures et ne rien apporter de concret. Je vais essayer d'être bref comme nous l'a dit à maintes reprises notre Président Brundage.

Le Comité International Olympique se recrute lui-même. De Coubertin choisit et lui seul, les quatorze premiers membres. Depuis lors, le Comité International Olympique s'est augmenté et renouvelé par auto-recrutement ou cooptation. Ce principe est la pierre angulaire sur laquelle est bâti le Comité International Olympique. On peut certes le détruire, mais alors le Comité International Olympique doit disparaître et laisser place à d'autres organisations internationales dont on peut être assuré à l'avance qu'elles seront rapidement la proie des querelles politiques et des antagonismes sportifs.

L'U.R.S.S. a proposé qu'aux soixante-sept membres actuels du Comité International Olympique et jusqu'à extinction de ces derniers, on ajoute les quatre-vingt-seize présidents des comités nationaux olympiques, tous élus ou désignés selon des formes très différentes d'un pays à l'autre et d'un sport à l'autre.

Ce parlement de 200 personnes, champ clos de tous les nationalismes et aussi de toutes les querelles qui opposent hélas les sports entre eux, serait-il plus efficace que le Comité International Olympique actuel? Je ne le pense pas. Je crains exactement le contraire.

Dans le vœu que l'U.R.S.S. a envoyé à tous les comités nationaux et fédérations internationales, l'on nous parle de décolonisation. Je dois ici, Messieurs, vous dire que la France n'a pas attendu des interventions extérieures pour entreprendre dans tous les domaines et en particulier dans le domaine sportif, la décolonisation, pour développer le sport en Afrique et elle vient de le prouver en organisant les Jeux réservés aux pays africains d'expression française.

En plaçant ce problème déjà résolu sur le même plan que les deux autres questions, programme des Jeux Olympiques et réorganisation du Comité International Olympique (et accessoirement définition nouvelle de l'amateurisme), l'intention politique est évidente.

Je souhaite donc dans cette 58^e Session que le Comité International Olympique réaffirme, solennellement, les principes qui ont assuré son développement en moins de 70 ans, sans pour autant rejeter *a priori* toutes les réformes raisonnables, dans le

but exclusif de développer le sport, sans distinction à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des motifs de race, de religion ou de politique.

Je vous remercie, Messieurs, de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

Jean Dame

Comité Olympique Français.

Annexe N° 6

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE - COMITÉS
NATIONAUX OLYMPIQUES
SESSION, 17 juin 1961

M. K. S. Duncan (Secrétaire général du Comité Olympique de Grande-Bretagne) constate que les Comités Nationaux Olympiques ont maints problèmes, mais en ce qui concerne son comité national olympique, ce n'est pas avec le Comité International Olympique lui-même. Il l'appuie dans sa forme présente, salue sa liberté d'action et est heureux que ses membres ne soient pas les mandataires d'autres associations.

Il éprouve des difficultés en ce qui concerne les règles du Comité International Olympique, que les Comités Nationaux Olympiques ont à appliquer. Le livret des Règles contient actuellement beaucoup d'inconséquences:

Page 78: « Joutes entre individus ». Comment cela est-il possible pour les Jeux d'équipes. On comprend ce que cela veut dire, mais la règle ne le dit pas.

Page 96a: « Ne sont pas admis à des compétitions olympiques ceux qui ont été rétribués... »

Le Comité International Olympique et les Comités Nationaux Olympiques savent tous que ceux qui participent aux épreuves de tir reçoivent des prix en argent. Le Comité International Olympique sait que les tireurs sont des amateurs puisque leurs

dépenses et le coût de la munition excèdent les prix encaissés. Mais cette règle devrait tenir compte de cette exception et l'expliquer.

Règle 48: Des cartes d'entrée pour les attachés ont été oubliées.

M. Duncan voudrait voir restituer des cartes d'entrée « pour un représentant de chaque fédération nationale pour l'organisation de son sport ».

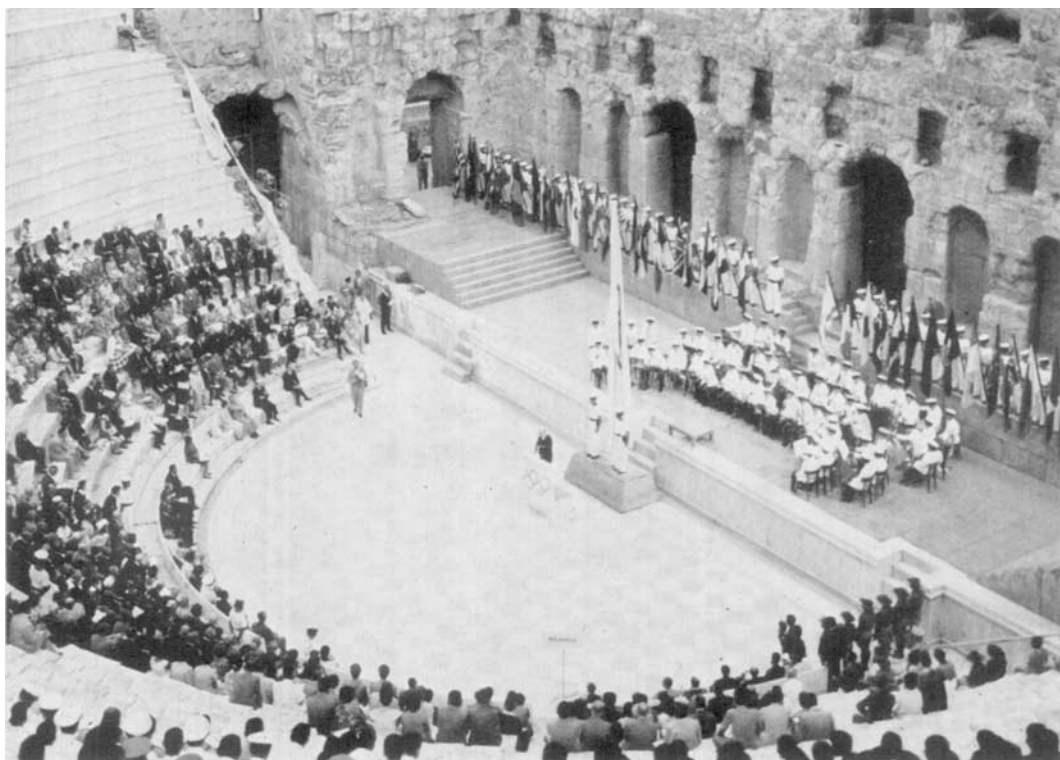
Il faudrait également prendre en considération les employés des officiels des sports par équipes dans le village olympique, qui devraient avoir des cartes d'entrée au lieu des compétitions afin de pouvoir assurer leur service.

Maintenant, en ce qui concerne la règle de l'amateurisme, il y a toujours deux sports dans le programme qui n'ont pas de définition de l'amateurisme dans les règles de leur fédération internationale. Ceci suscite de très grandes difficultés aux Comités Nationaux Olympiques.

Avant 1948, les règles de l'amateurisme du Comité International Olympique étaient celles des Fédérations Internationales. Depuis cette époque, une règle de l'amateurisme du Comité International Olympique a été élaborée qui concerne tous les sports. Il serait beaucoup plus réaliste de retourner à l'ancienne méthode, et pour le Comité International Olympique d'entamer des négociations avec toutes les Fédérations Internationales pour que leurs règles d'amateurisme se tiennent plus étroitement ensemble (soient plus semblables). Il y aurait de faibles différences entre les sports, mais les Comités Nationaux Olympiques pourraient mieux appliquer les règles des Fédérations Internationales.

Finalement M. Duncan demande au Comité International Olympique de retourner au système de 1936 et de nommer un administrateur permanent, se déplaçant avec les Jeux. Ceci présenterait une continuité et simplifierait les négociations des Comités Nationaux Olympiques avec les comités organisateurs des Jeux.

K. S. Duncan.



Athènes 1961

Séance solennelle d'ouverture de la 58^e Session au Théâtre ancien d'Hérode Atticus.

Le président Brundage prononce son discours.



S. A. R. Le Prince Constantin, Duc de Sparte, prononce son discours à la séance solennelle d'ouverture de la 58^e Session à Athènes 1961.



Voir page 62



A la cérémonie solennelle d'ouverture de la 58^e Session.

M. Avery Brundage préside la 58^e Session d'Athènes 1961.

